RM

rapport moral

2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES livre et lecture

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

assemblée générale 16/04/2025

[RÉFLÉCHIR ENSEMBLE, TRAVAILLER ENSEMBLE

Malgré le contexte plutôt incertain que toutes et tous, dans nos vies d'auteurs, d'éditeurs, de libraires, de bibliothécaires, d'organisateurs de festivals ou de médiateurs, nous traversons, 2024 a plutôt été une bonne année pour l'association.

Avant tout, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture est forte de ses 281 adhérentes et adhérents, un chiffre en progression depuis plusieurs années et que nous espérons faire encore évoluer en 2025. Tous ces professionnels du livre, je le rappelle, ont choisi, par cet acte d'adhésion qui ne procure aucun avantage et ne dessine aucun pré carré, de marquer simplement leur soutien à notre raison d'être, c'est-à-dire à nos objectifs interprofessionnels, ainsi qu'au travail d'accompagnement mené tout au long de l'année par l'équipe auprès de l'ensemble des métiers dans l'ensemble du territoire régional.

Je tiens donc à commencer par vous remercier, vous, adhérentes et adhérents, car c'est bien vous qui faites la force de cette association, qui fondez ses valeurs et démontrez sa représentativité. C'est un soutien constant qu'il faut apprécier à sa juste valeur, particulièrement dans cette période où la filière du livre, comme tout le secteur culturel, est bousculée. Merci aux nouvelles adhérentes et aux nouveaux adhérents, qui ont profité de notre promotion (- 50% !) proposée lors d'une précédente assemblée générale ; merci à celles et ceux qui ont renouvelé cette adhésion en payant le prix "fort", qui reste cependant modeste, et c'est notre volonté ; merci également à nos six membres bienfaiteurs et bienfaitrices qui ont choisi d'adhérer cette année en s'acquittant d'une cotisation qui dépasse les minima associatifs.

Je prolonge ces remerciements en m'adressant aux membres du Conseil d'administration, que je représente ici, et qui donne de leur temps et de leur énergie pour orienter nos actions et leur donner des perspectives, conduire le dialogue avec les partenaires publics, échanger avec l'équipe, aussi bien sur la gestion courante, du côté du Bureau, que sur les grands chantiers et la gouvernance, pour ce qui est du CA.

Si j'insiste sur cet engagement, c'est parce qu'il est fondamental pour notre projet et pour le soutien des partenaires publics à notre projet. Vous le savez, les Structures régionales du livre sont particulièrement liées aux politiques publiques, ce sont d'ailleurs parfois dans certaines régions des opérateurs publics, et c'est dans cet équilibre, parfois délicat, que réside la force d'une SRL, interface entre des professionnels qui doivent la reconnaître comme telle et des financeurs, Région et DRAC Auvergne-Rhône-Alpes en l'occurrence, qui doivent eux aussi lui accorder un certain crédit et une certaine confiance.

Je remercie donc également les représentantes du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles pour ce crédit et cette confiance renouvelés en 2024. Nous avons eu en effet plusieurs bonnes nouvelles de nos financeurs : des moyens supplémentaires de la DRAC et, côté Région, conséquence d'un audit aux conclusions très positives pour la gestion et l'action de l'association, le vote de notre subvention de fonctionnement en une seule fois – ce qui n'était pas le cas en 2023 – et celui, en fin d'année, de notre Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026.

Et je suis certaine que l'avenant à cette Convention, présenté par la Région lors du dernier Conseil d'administration de décembre 2024 et visant à porter sa durée à deux ans au lieu de trois initialement, n'est pas de nature à remettre en cause la confiance qui nous est accordée pour les missions que nous menons. Le Conseil d'administration est évidemment ouvert à la discussion avec les partenaires publics sur l'évolution des modalités de travail de l'association et sur toute proposition d'une nouvelle convention dont les ambitions permettraient d'améliorer l'accompagnement proposé aux professionnels du livre sur l'ensemble du territoire régional.

Car comme les précieux bilans du rapport d'activité nous le montrent cette année encore, l'association est largement reconnue pour le rôle qu'elle joue auprès des professionnels. Ses rendez-vous d'information et de formation se sont multipliés au cours des dernières années, ses propositions d'accompagnement et ses domaines d'expertise se sont diversifiés, s'efforçant de répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses et de suivre au plus près les préoccupations des différents métiers.

Un exercice difficile pour lequel je souhaite remercier toute l'équipe salariée d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture qui œuvre avec engagement pour les objectifs que nous poursuivons, dans des domaines qui vont de la création à la médiation, en passant par la commercialisation du livre et la valorisation du patrimoine écrit, et dans des champs professionnels aussi complexes que la gestion, le juridique, l'emploi, la formation, la transition écologique, la numérisation, les ressources humaines en librairie comme en bibliothèque, ou encore la lutte contre l'illettrisme et les questions de transmission de la lecture et de publics du livre…

Autant de raisons de continuer à "réfléchir ensemble" et à "travailler ensemble", comme nous y incitait la Charte de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes, et comme elle nous y invite encore aujourd'hui plus que jamais.

Catherine Benod,
Présidente d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture.